

27/07/2019

**Hier****Episode constaté, non prévu pour les départements du Nord et de l'Aisne****Aujourd'hui et demain****Pas d'épisode prévu pour les Hauts-de-France**

Avant-hier

25/07/2019

**Hier****26/07/2019**

Aujourd'hui

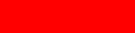



27/07/2019

Demain

28/07/2019

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$		Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$		Zone(s) concernée(s) par le dépassement du seuil réglementaire	Polluants et seuils prévus en $\mu\text{g}/\text{m}^3$		Polluants et seuils prévus en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	
Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone		Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone
Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire		Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire
<b>50</b>	<b>180</b>		<b>180</b>	Nord				
<b>50</b>	<b>180</b>			Pas-de-Calais				
				Somme				
<b>50</b>			<b>180</b>	Aisne				
				Oise				

**Légende**

	Niveau d'alerte
	Niveau d'alerte sur persistance
	Niveau d'information et de recommandation
	Aucun niveau atteint

$\mu\text{g}/\text{m}^3$  Microgramme par mètre cube d'air = un millionième de gramme

En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

**1<sup>er</sup> niveau : information et recommandation** --> des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées

**2<sup>ème</sup> niveau : alerte** --> en plus des recommandations sanitaires et comportementales du 1er niveau, des mesures obligatoires pour la réduction des émissions de polluants sont mises en place par les Préfets.

Le **niveau d'alerte sur persistance** est déclenché lorsque le niveau d'information et recommandations est prévu pour le jour même et le lendemain.

**PREVISIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN**

L'ozone se forme, à partir des polluants, émis par le trafic automobile et les activités industrielles sous l'action du soleil et des fortes températures.

Les départements du Nord et de l'Aisne ont été concernés hier par cet épisode de pollution, non détecté par nos méthodes de prévision de la qualité de l'air.

Cet épisode de pollution, lié à celui rencontré les jours précédents, s'explique par des niveaux d'ozone élevés constatés sur une grande partie du territoire Belge en lien avec des températures plus élevées dans cette zone. Cet épisode a touché l'extrémité sud-est du département du Nord et l'extrémité nord-est du département de l'Aisne.

Au vu des conditions météorologiques (perturbation) et des modèles de prévision de la qualité de l'air, les concentrations d'ozone continuent à baisser et resteront inférieures aux niveaux réglementaires.

**Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée**

[www.atmo-hdf.fr](http://www.atmo-hdf.fr)

06 76 41 28 61 (zones Nord- Pas-de-Calais)

06 87 76 73 81 (zones Aisne,Oise,Somme)

[S'abonner gratuitement aux alertes](#)

Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données.

Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les prévisions météorologiques.